



Groupe de recherche appliquée en macroécologie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pour une interdiction (enfin!) des sacs d'emplettes à usage unique à Montréal

8 décembre 2015 – Arrondissement de Lachine, Montréal. Le GRAME se réjouit d'une recommandation montréalaise visant la diminution de l'usage et de la dispersion des sacs de plastique à usage unique. « Ça fait longtemps qu'on attendait ce moment, nous sommes contents que la ville fasse enfin ce bon premier pas! » s'est exclamé le directeur du GRAME, M. Jonathan Théorêt, à la sortie de l'hôtel de ville de Montréal.

Pour donner suite au *Code volontaire de bonnes pratiques* adopté en 2008, la Commission municipale sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a mené une consultation publique sur les enjeux et les impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique.

Dans le cadre de cette consultation, le [GRAME a recommandé un plan d'action en deux étapes](#), commençant par une tarification, suivi d'un bannissement complet. Les fonds récoltés par la tarification auraient servi à défrayer l'application du règlement et à constituer un fonds vert dédié à l'éducation et au renforcement des mesures environnementales de la Ville.

Au cours de leur cycle de vie, les sacs plastiques consommés par milliards sur la planète produisent des nombreuses nuisances, notamment dans les océans et même au niveau de la santé publique puisque des particules de plastique s'intègrent à la chaîne alimentaire. Cela coûte cher à la société en plus de menacer la biodiversité. De nombreuses villes dans le monde ont pris des mesures pour réduire la consommation et les rejets des sacs plastiques dans la nature.

La Commission montréalaise, présidée par Mme Elsie Lefebvre et à laquelle participe également la conseillère lachinoise Maja Vodanovic, recommande l'adoption d'un règlement qui vise à bannir un certain type de sacs d'emplettes, soit les sacs plastique légers sauf certaines exceptions. Tel que le recommandait le GRAME, la Commission prévoit une période de transition de 2 ans avant le bannissement complet.

Si le GRAME se réjouit de l'avancée majeure que représente le bannissement à venir, son directeur, M. Jonathan Théorêt, soutient que « les mesures volontaires, la sensibilisation et l'éducation ont déjà fait leur temps pour les sacs plastique. Il est temps d'aller de l'avant avec un bannissement complet ». Du même souffle, il regrette que l'outil efficace que représente la tarification des sacs ait été écarté pour la période de transition. « Montréal ne peut pas tout faire. Est-ce que Québec fera le pas suivant? »

Il est également curieux que l'application des différentes mesures du règlement proposé soit déléguée aux arrondissements. « Est-ce que les administrations locales ont l'expertise pour faire respecter ces nouvelles mesures? » se questionne le directeur du GRAME.

Pour plus d'informations sur l'ampleur de la problématique à laquelle répond cette initiative, le GRAME recommande le visionnement du [segment de l'émission Découverte à cet effet le 18 octobre dernier et disponible sur le site de Radio-Canada](#).

Le GRAME est un OBNL indépendant et multidisciplinaire fondé en 1989 et basé à Lachine, Montréal. Par la promotion des énergies renouvelables, de l'aménagement urbain et des transports durables, de l'efficacité énergétique et de l'utilisation d'incitatifs économiques en gestion de l'environnement, il œuvre à la promotion du développement durable et d'une plus grande prise en compte des impacts écologiques des activités humaines. Le GRAME, dans sa conception de l'écologie, tient compte, notamment, du long terme et des enjeux globaux, dont celui des changements climatiques, dans une perspective macroécologique et d'équité intergénérationnelle.

Le GRAME est porteur depuis 2011 du projet d'éco-quartier en collaboration avec l'Arrondissement de Lachine.

Pour plus d'informations : Jonathan Théorêt, directeur
514 634 7205
jonathantheoret@grame.org



Photos:

Gauche : Sobeys, Charlottetown, IPE

Droite : IGA Lachine (Groupe Sobeys), Montréal, QC

JF Lefebvre, 2014